

Prétendre que la propriété n'est pas légitime, c'est préconiser l'usurpation, encourager l'injustice, permettre la rapine. Néanmoins, que de souverains, que de peuples se sont laissés aveugler par ces doctrines perverses ; et, au lieu d'écouter le cri de leur conscience, n'ont prêté l'oreille qu'à la voix de l'ambition. Les guerres qui ont ensanglanté le monde, les traités entre les nations ont eu pour origine, en beaucoup de circonstances, des questions de propriété ; les annales historiques sont remplies de ces disputes entre rois, qui, sans cela, n'auraient point existé, tant l'agrandissement de territoire est important. Et quoique le christianisme, pendant vingt siècles, ait projeté au loin, sur les flots des passions humaines, la lumière si vive de la vérité, beaucoup de barques sont venues se briser sur les récifs de l'erreur. L'histoire contemporaine nous fournit des exemples bien frappants des résultats de cette maxime révoltante de Proudhon. Les événements, qui se déroulent à nos yeux, nous font voir la malice des hommes, combien l'on peut errer lorsqu'on s'éloigne des enseignements du christianisme, et combien il est important pour la sécurité des peuples, la stabilité des royaumes et la renommée des rois, que le principe de la propriété, ce type de tout droit, demeure inviolable, puisqu'il est nécessaire à la liberté de tous. C'est dans la propriété qu'une nation trouve sa propre sécurité. C'est sa nourriture, sa vie, sa langue, sa nationalité et même jusqu'à son nom. Nous disons sa nationalité ; et pourtant que d'injustices, que d'usurpations ont lieu de nos jours au profit de ce qu'on est convenu d'appeler " le principe des nationalités ! "

Il est donc bien important, ce droit de propriété, et c'est donc une grande chose que d'être propriétaire ? Oh ! c'est le rêve de l'homme ici-bas, c'est le but de son ambition, l'objet incessant de ses vœux. Ses affections, ses épargnes, ses labeurs tendent vers ce droit ; c'est le centre où convergent ses désirs, c'est le but de ses aspirations. Et quoi de plus naturel que ce sentiment, puisque l'homme, dont les instants de la vie sont consacrés à acquérir un domaine, ou à conserver celui de ses aïeux, sait, pour me servir d'une idée de Lacordaire, que du fond de la tombe, où la terre le tient enfermé, il lui commandera encore, en la léguant à son fils.

Ainsi l'homme mort se perpétue en deux choses, son fils et sa terre ; ce sont les deux rameaux principaux de l'arbre de sa vie, et desquels devront sortir une multitude d'autres rameaux.

La famille, conservatrice de sa nature, s'appuie donc, dans l'ordre matériel, sur la propriété, sur tous les intérêts qui s'y rattachent ; comme dans l'ordre moral, elle s'appuie sur l'honneur, sur l'amour,